



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E86565

VALABLE JUSQU'AU 11/11/2025

ÉDITÉ LE

27/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2010

Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2010B00148

Siret : 521 191 452 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6157050-1

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 129 799 529

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 129 799 529

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2024

Raison sociale : SAS ARTIFONI

7 AVENUE DE STUHLINGEN
61130 BELLEME

Téléphone : 02 33 73 14 33

Portable : 0671919402

Site Internet : www.ripamonti.fr

E-mail : contact@artifoni.fr

Responsabilité légale :

ARTIFONI VALÉRIO PRÉSIDENT / RIPAMONTI MARILYNE DIRECTRICE GENERALE

Fax : 02 33 25 14 33

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	23/10/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/02/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/02/2025
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	20/07/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.